

# Conseil d'école Soleil Cascade /Premier trimestre / 12 novembre 2020

## Organisé en Visio conférence (Renater) 18h00/20h30

Enseignants : Mme Saouabi (Directrice et PS), Mme Piasentin (CP), Mlle Veyssière (CE1/CE2), Mme Genoulaz (CP/CE1), Mme Audibert (CM2), Mme Goudard (ULIS), Mr Meilland (CM1/CE2), Mr Roux (CM1/CM2), Mme Allix (MSGs), Mme Prevostat (MS-GS), Mme Szymanski (PS), Mme Bourrel (Maîtresse G/Rased)

Pour la mairie : Mme Tani (Adjointe à la mairie de Crolles, chargée de l'éducation, de la jeunesse et de la citoyenneté)

Mme Lahellec (Responsable du pôle éducation)

Parents délégués: Mme Lopez (GS/CM1), Mme Perrier (CE1), Mme Duvent (CE2), Mme Dezandee (PS), Mme Giorsetti (PS)

### I. **SUJETS D'ORDRE GENERAL**

**1/Rôles et attributions du conseil d'école** : Les rôles et les attributions du conseil d'école ont été rappelés.

Le conseil d'école établit et vote le règlement intérieur de l'école établi à partir du règlement type départemental. Il participe à l'élaboration et adopte le projet d'école. Il donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives ou culturelles. Il est informé sur le calendrier des rencontres entre enseignants et parents d'élèves. Il donne son avis sur les questions intéressant la vie de l'école, notamment : les actions pédagogiques et éducatives, l'utilisation des moyens alloués à l'école, les conditions d'inclusion des enfants en situation de handicap, les activités périscolaires, la restauration scolaire, l'hygiène scolaire, la protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire, le respect et la mise en application des valeurs et des principes de la République.

### **2/Règlement intérieur** :

Au paragraphe IX a été ajoutée la signature d'une charte destinée aux élèves précisant les bons usages des ressources informatiques. Travaillée en classe, elle devra être ensuite cosignée par les élèves et leurs parents.

Le règlement intérieur a été voté à l'unanimité et sera transmis à chaque famille.

### **3/Les résultats des élections de parents d'élèves** :

Les représentants de la liste ne sont pas affiliés à une fédération nationale afin de se positionner davantage à l'écoute de la situation locale. Conformément au vote à l'unanimité du conseil d'école d'octobre 2019, les élections se sont déroulées exclusivement par correspondance.

**Résultats**: 320 inscrits ; 169 votants ; 52.81% ; 22 bulletins blancs (principalement dus à des erreurs de procédure)

Le bilan de ces élections par correspondance est plutôt positif car il connaît une légère augmentation du taux de participation (51,49% en 2019). Une simplification de la procédure pourrait sûrement en améliorer le taux.

### **4/Alertes incendie et PPMS (Plan particulier de mise en sécurité)**

Au total 4 simulations d'alerte sont organisées chaque année scolaire :

- **2 alertes incendie** : déclenchement grâce à une sirène générale. L'ensemble des classes évacue dans la cour selon un protocole connu de tous. La première a eu lieu en octobre. Les consignes d'évacuation ont été bien menées et les points de rassemblement bien identifiés.
- **Une alerte intrusion et une alerte risques majeurs** : déclenchement grâce à une sirène téléphonique qui retentit dans chaque classe. Elle est suivie d'un message téléphonique variable selon le risque testé et émis depuis la cellule de crise.

Une alerte intrusion a eu lieu le 12 novembre. Les élèves et les enseignants ont réagi avec calme même s'il a fallu insister auprès de certains élèves sur le sérieux de l'exercice. Le matériel a pu être testé. Une classe de maternelle n'a pas entendu la sirène, le matériel d'alerte sera par conséquent vérifié par la ville de Crolles.

# Conseil d'école Soleil Cascade /Premier trimestre / 12 novembre 2020

## Organisé en Visio conférence (Renater) 18h00/20h30

### II. **A PROPOS DE LA RENTREE**

#### 1/Protocole sanitaire lié au covid19 :

L'école a dû nouveau s'adapter à la rentrée de septembre et se réadapter au retour des vacances d'automne avec de nouvelles consignes sanitaires.

- **En maternelle**, afin d'éviter le brassage, les deux classe de Ms/Gs ont cessé de fonctionner ensemble. Une réorganisation a dû être entreprise concernant les Atsem, les récréations, les dortoirs, les déplacements, les salles.
- **En élémentaire** la réorganisation a été plus simple sauf pour les récréations. Les classes sortent désormais séparément et selon un planning et des espaces dédiés.
- **Masques**

Le port du masque par les enseignants de maternelle ne facilite pas les échanges avec les enfants notamment au niveau des chants, de la phonologie donc pour l'apprentissage du langage. L'école espérait une dotation de masques transparents par l'état mais ils tardent à venir...

Les élèves d'élémentaire portent désormais un masque mais ne s'en plaignent pas trop. Ils se sont adaptés sans trop de difficultés. L'école demande aux familles de fournir un second masque pour la seconde partie de la journée. Les élèves qui portent des lunettes doivent également respecter la règle. Il faut cependant veiller à ce que les lunettes bloquent le masque au niveau du nez. Les enseignants assurent qu'ils y parviennent même si ce n'est pas simple de prime abord.

- **Adaptations des services de la mairie**

De nombreuses adaptations ont été suivies par les services de la mairie :

- recrutement de personnel supplémentaire : 1 personnel / classe pour des groupes classe non brassés,
- abandon des ateliers-découvertes initialement prévus,
- désinfection supplémentaire,
- à la restauration : travail sur les espaces, les animateurs ne mangent plus avec les élèves de maternelle mais en retrait,
- réassort de bidon de gel hydro-alcoolique dans les écoles, éviter les lingettes (polluant et cher).

#### 2/Effectif, classes, personnel, décroisement, coopératives scolaires

➤ Effectif : 81 élèves en maternelle et 154 en élémentaire pour un total de 235 (232 l'an passé)

➤ Personnel :

12 enseignants sont répartis sur les 10 classes, dont 3 à temps partiel.

3 AESH (Accompagnant d'Elèves en Situation de Handicap dont une collective en Ulis)

3 ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles)

3 agents d'entretien

2 intervenants extérieurs : 1 en arts visuels (maternelle et élémentaire) 1 en EPS pour les élémentaires

- Mme Audibert, professeur titulaire remplaçante est affectée sur le poste de Mme Danassie (CM2) qui a demandé un congé parental.
- Mr Moreau, professeur titulaire remplaçant est affecté sur le poste à mi-temps de Mme Treand (MS/GS1) qui a démissionné.
- La nouvelle équipe d'ATSEM s'organise au sein de l'école et de l'équipe éducative. Les aléas liés au protocole sanitaire évolutif n'ont pas forcément facilité leur installation. Le manque de relations avec les familles est également coûteux pour elles du fait qu'elles n'en connaissent pas beaucoup. Malgré tout l'équipe s'adapte et fait face aux difficultés.

## Conseil d'école Soleil Cascade /Premier trimestre / 12 novembre 2020

### Organisé en Visio conférence (Renater) 18h00/20h30

#### ➤ Classes :

3 classes maternelles : moyenne 27

6 classes élémentaires +1 Ulis : moyenne 25.66 élémentaire Moyenne école 26.11

De nombreuses arrivées d'élèves durant l'été ont augmenté les moyennes des classes. La mairie informe que les 2 fermetures réalisées en juin sur la commune n'auraient pas été évitées même si ces inscriptions avaient eu lieu avant les mesures de carte scolaire.

#### ➤ Décloisonnement, échanges de services

- **Décloisonnement en maternelle** : à la rentrée de septembre, en début d'après-midi les élèves de GS des deux classes étaient répartis en 4 groupes avec 3 enseignantes pour travailler selon leurs besoins. Du fait du protocole et du non brassage des classes le décloisonnement a été interrompu. Compte tenu de l'effectif plus élevé de GS dans la classe de Mme Prevostat, un travail par groupe se poursuit avec l'intervention des 2 enseignantes de PS dont les élèves sont en sieste.
- **Décloisonnement en élémentaire** : un décloisonnement s'était mis en place entre la classe de CP et celle de CE1. Mme Piasentin prenant en charge les CP de la classe de CP/CE1 pour l'enseignement de la découverte du monde (le temps). Depuis le 2 novembre, du fait du non brassage ce décloisonnement est interrompu.
- **Echanges de services en élémentaire** : profitant d'un temps où tous les élèves d'Ulis sont en inclusion, l'enseignante coordinatrice Mme Goudard prend en charge les CE1 (dont 2 élèves d'Ulis) de la classe de Mlle Veysière (CE1CE2). Un travail sur la découverte du temps et de l'espace leur est proposé par Mme Goudard durant l'année scolaire.
- **Dans le cadre d'un échange de service**, Mr Meilland assure l'enseignement de l'anglais en classe de CM2 tandis que Mme Audibert assure l'enseignement des arts visuels en CE2/CM1.

#### ➤ Coopératives scolaires:

3 comptes coopératifs existent à l'école tous affiliés à l'OCCE (office central de la coopération à l'école). Les coopératives bénéficient du soutien de l'OCCE en matières éducative, pédagogique, juridique, comptable)

- **Le compte « Coopérative classes »**: Ce compte reçoit les contributions des familles ainsi que les bénéfices des actions coopératives organisées en partenariat avec les parents. Son solde est de 3 289,41 euros au 31/08/20. Il finance les sorties diverses (spectacles, musée, animations, goûters,..). La participation des familles à la rentrée de septembre s'est élevée à 1962 euros. L'adhésion annuelle à l'OCCE coûte à l'école 564 euros (une adhésion pour les 3 comptes)
- **Deux comptes « Coopérative école »**: Ils reçoivent les subventions publiques (mairie, département...). Avant versement du budget mairie 2020/2021. Le solde du compte école maternelle est de 2493,57 euros et celui de l'élémentaire est de 4132,02euros. Cet argent permet de financer principalement les fournitures, le projet d'école, la pharmacie, le ski.
- **Par ailleurs la mairie gère un compte fournitures (90% du budget)** : Compte tenu de la crise sanitaire et des dépenses occasionnées par un surcoût en personnel, gel, essuies mains ...l'école a souhaité laisser à la mairie 100 euros par compte fourniture classe afin de soutenir la gestion de crise. Ce choix étant permis par une consommation moindre de l'ensemble des classes sur le second semestre. La mairie apprécie cette démarche.

Du fait de la crise sanitaire et du confinement, de nombreux projets ont été interrompus lors du second semestre ce qui explique des soldes élevés sur les 3 comptes.

Les parents se demandent s'il est pertinent de continuer de mener des actions (qui de toute façon seront difficiles à conduire) au regard des budgets actuels qui sont conséquents. L'école explique qu'au-delà des sommes récoltées, ces actions fédèrent les familles créant de nombreux échanges et liens au-delà du cœur de l'action. Par le passé certaines actions ont été conduites associant élèves et parents pour le bénéfice d'associations solidaires.

## **Conseil d'école Soleil Cascade /Premier trimestre / 12 novembre 2020** **Organisé en Visio conférence (Renater) 18h00/20h30**

### 3/Présentation du RASED :

Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté. Il est constitué d'une psychologue scolaire (½ temps) et d'une maîtresse G (Aide à dominante rééducative à 3/4 temps). Le RASED de Crolles intervient auprès de 6 communes, 19 écoles (1960 élèves). Madame Bourrel, maitresse G, intervient à la demande des enseignants (avec une priorité sur le cycle 2)

- pour un élève en particulier
- pour une problématique de classe (ambiance de classe et/ou relations entre pairs complexes) par le biais d'ateliers philosophiques menés avec la classe entière. C'est le cas actuellement pour 1 classe de l'école qui participe à un cycle de 10 séances. Chaque élève est libre de s'exprimer ou non.

Mme Fejoz-Maquet, psychologue scolaire, peut recevoir les parents sur leur demande suite à des difficultés liées à des problèmes d'ordre scolaire. Pour cela, il faut prendre rendez-vous par téléphone.

### 4/Inclusion des élèves bénéficiant du dispositif ULIS :

L'ULIS, Unité Localisée pour l'Intégration Scolaire permet la scolarisation d'un petit groupe d'élèves(12) présentant des troubles de l'apprentissage et la mise en œuvre de projets personnalisés de scolarisation (PPS). Chaque élève scolarisé sur le dispositif de l'ULIS est inclus dans une classe de référence durant des temps qui varient selon les possibilités de chacun. Ils bénéficient de temps de scolarisation en Ulis avec la coordinatrice et l'AESH où ils peuvent reprendre les notions non acquises. Ce dispositif permet la mise place d'adaptations propres à chacun. Au retour du premier confinement les élèves bénéficiant du dispositif ULIS n'avaient plus été inclus et compte tenu du protocole avaient été réunis en un petit groupe classe .La coordinatrice avait pu tirer profit de cette situation pour raccrocher les élèves qui avaient davantage subi les difficultés du confinement. Heureusement, depuis la rentrée les inclusions sont de nouveau instituées et la mise en œuvre des accompagnements en lien avec les familles et des pédagogies innovantes a repris pour trouver des réponses singulières aux besoins de tous et de chacun.

### 5/APC

Les APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) se déroulent aux horaires suivants : 7h50/8h20 ou 16h40 17h10 (Mme Veyssière)

Les contenus d'APC sont dédiés principalement à la mise en œuvre d'activités relatives à la maîtrise du langage et à la lecture avec cette année une ouverture au domaine des mathématiques.

### 6/Médecine scolaire et PMI

- **PMI** : Protection Médicale Infantile : l'infirmière et le médecin de PMI seront présents au cours du mois de novembre afin d'effectuer un bilan de santé des élèves de moyenne section comprenant l'évaluation du développement psychomoteur et de l'état de santé, en vue de dépister et traiter tous les problèmes pouvant avoir un retentissement sur la scolarité future de l'enfant. L'infirmière a proposé de passer lors des réunions de rentrée dans les classes concernées pour présenter le dispositif.
- **Médecine scolaire** : L'infirmière du centre médico scolaire de Crolles sera présente en novembre afin d'effectuer en CE2 un bilan et un comparatif avec la visite de GS. Elle vérifie que les suivis recommandés ont été réalisés.

*L'école a profité de la présence de l'infirmière dans l'école au lendemain du conseil d'école pour proposer dans le cadre de ses missions pour la promotion de la santé à chaque classe élémentaire, une sensibilisation des élèves aux modalités d'utilisation du masque, au lavage des mains, et à l'utilisation du gel hydro alcoolique.*

## **Conseil d'école Soleil Cascade /Premier trimestre / 12 novembre 2020** **Organisé en Visio conférence (Renater) 18h00/20h30**

### **6/Les actions du projet d'école de l'année 2020-2021 :**

Elles ont été exposées aux parents d'élèves lors des réunions de rentrée scolaire et sont disponibles sur le site web de l'école. *(Voir également tableau en annexe du CR du conseil d'école)*

De nombreux projets ont été empêchés en 2019 2020. Cette année, certains seront réadaptés compte tenu de la situation sanitaire, d'autres seront annulés.

- **Le projet corps et voix** (Axe citoyenneté du projet d'école) convenu avec la compagnie du Bateau de Papier sera relancé à partir de janvier pour l'ensemble des classes et portera sur un travail autour de la devise républicaine. La finalisation sera présentée aux familles en juin, le cas échéant un film sera réalisé.
- **Le cycle ski** dépendra de l'ouverture des stations de ski et des salles hors sac. Nous n'avons pas d'informations pour le moment.
- **Le cycle natation** est proposé à une seule classe à la fois au lieu de deux. Nous espérons obtenir d'autres dates pour les classes qui n'ont pas pu en bénéficier normalement.
- **Semaine de la lecture** : elle sera organisée par classe.
- **Spectacles à l'EPJ** : la salle étant fermée, les spectacles ont pour le moment été annulés. Peut-être seront-ils reportés.

Du fait du contexte sanitaire il y a encore beaucoup d'incertitudes concernant certains autres projets. L'école informera régulièrement les familles sur l'évolution des projets et leur réalisation possible ou non.

### **7/Elections des délégués des classes élémentaires :**

Elles ont eu lieu le 24/09/2020. Les élèves élus sont motivés et participent 1 fois par période à un conseil au cours duquel ils rapportent les conclusions des conseils de chaque classe qui sont alors discutées entre tous les délégués. Les conclusions sont ensuite portées par la directrice à la connaissance du conseil de maitres qui statue si nécessaire. Compte tenu du protocole sanitaire deux conseils consécutifs sont organisés par période, l'un avec les cp/cpce1/ce1ce2, l'autre avec les ce2cm1 /cm1cm2 et cm2 afin de garder la distanciation dans la salle de réunion. Les comptes-rendus seront communs aux deux groupes et seront publiés sur le blog.

## **III. POINTS TRAVAUX MAIRIE**

### **1/Point sur l'installation des portails automatiques**

L'installation des systèmes a été réalisée pour la rentrée de septembre. Au total 4 portails ont été équipés de systèmes automatiques permettant l'ouverture à distance et facilitant la gestion des entrées et sorties durant les temps scolaires et périscolaires. Deux portails fonctionnent correctement. L'interphone qui équipe le grand portail a été vandalisé entraînant une émission des messages de mauvaise qualité et obligeant les visiteurs à parler la bouche sur le microphone. Celui qui équipe l'accès à la salle Ulis, très utilisé en journée par les prises en charge, dysfonctionne complètement et oblige les adultes de la classe à sortir et entrer pour ouvrir aux chauffeurs de taxi ou parents. La mairie prendra en charge le suivi des pannes.

### **2/Construction d'un poulailler dans le jardin de la maternelle**

Un poulailler et une volière seront installés dans le jardin avant l'hiver afin d'accueillir dès janvier quelques poules après la visite d'un éleveur en maternelle en cohérence avec le projet « une couveuse à l'école ». Une convention a été signée entre l'école et la ville de Crolles afin de garantir le suivi du poulailler. Le projet s'inscrit dans une démarche citoyenne ; il permettra de sensibiliser les élèves au gaspillage et au recyclage, servira de support pédagogique aux sciences expérimentales et technologiques et permettra aux élèves de s'impliquer dans un projet collectif. Le périscolaire et la cantine sont associés au projet.

L'école remercie la mairie pour la réalisation de ce projet particulier.

**Conseil d'école Soleil Cascade /Premier trimestre / 12 novembre 2020**  
**Organisé en Visio conférence (Renater) 18h00/20h30**

**3/Les travaux à l'étude**

Extension du garage à vélo à la maternelle→ Le projet avait été validé lors de l'exercice budgétaire précédent mais le garage n'est pas arrivé. Mme Lahellec s'occupe de comprendre pourquoi.

**IV. ACTIONS DES PARENTS D ELEVES**

- Le nouveau bureau de parents d'élèves délégués souhaiterait mener l'action « vente de sapins ». Il a adressé une demande de tenue de stand à Mr le Maire. Madame Tani précise qu'elle préfère attendre d'avoir plus d'informations de la préfecture étant donné que les rassemblements ne sont pas autorisés. Elle assure donner une réponse rapidement tout en prévenant que cela risque fort d'être compliqué cette année.
- Le projet solidaire «Collecte de jeux et jouets pour le secours populaire » sera reconduit à l'identique des années précédentes. Une information sera diffusée prochainement aux familles.
- Un parent d'élève demande si une action en direction d'une maison de retraite de proximité est envisageable (ex : réaliser des cartes de vœux...). La question sera étudiée lors d'un prochain conseil de maîtres.

L'ordre du jour étant épuré, la directrice remercie les représentantes de la mairie et les parents d'élèves élus pour leur participation.

Elle remercie également l'ensemble de l'équipe éducative qui s'est adaptée à la réorganisation de l'école lors de la rentrée du 2 novembre 2020 permettant de maintenir une ambiance de travail efficace et de bonnes relations entre tous au bénéfice des élèves.

Les parents d'élèves remercient l'école pour la mise en place de cette rentrée dans des conditions particulières.

La directrice

Les parents délégués

La représentante de la mairie